

RÈGLEMENT NUMÉRO 1111-2015

(Mise à jour administrative : 9 avril 2026)

RÈGLEMENT CONCERNANT LA TARIFICATION DES BIENS, DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS DE LA VILLE DE VICTORIAVILLE

ATTENDU QUE les articles 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale permettent à toute municipalité de financer tout ou partie de ses biens, de ses services ou de ses activités au moyen d'un mode de tarification;

ATTENDU QUE dans l'intérêt de la Ville de Victoriaville et de ses citoyens, il apparaît à propos de fixer un tarif en fonction des bénéfices reçus en imputant directement aux usagers les coûts ou une partie des coûts qu'ils engendrent;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à cet effet par le conseiller Christian Lettre lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est, par le présent règlement, ordonné et statué ce qui suit :

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 1.1 – DÉFINITIONS

Dans le présent règlement, les mots et les expressions qui suivent ont le sens ou l'application qui leur est ci-après attribué :

Non-résident : Personne physique n'ayant pas de résidence sur le territoire de la Ville de Victoriaville. La résidence d'une personne doit correspondre à son lieu de résidence principale.

Enfant : Toute personne physique âgée de moins de 18 ans.

Adulte : Toute personne physique âgée de 18 ans et plus.

Année : L'année de calendrier.

Ville : La Ville de Victoriaville.

/2...

Organisme

reconnu : Tout organisme admis à la reconnaissance municipale selon la Politique d’admissibilité des organismes à la reconnaissance municipale de la Ville.

(1290-2019, a. 2; 1497-2022, a. 4; 1553-2023, a. 2; 1562-2024, a. 2; 1598-2024, a. 3; 1638-2025, a. 2)

ARTICLE 1.2 – EXCEPTIONS À LA TARIFICATION

Le tarif pour les non-résidents ne s’applique pas dans les cas suivants :

- les étudiants fréquentant les établissements scolaires de Victoriaville ayant une adresse permanente dans une autre municipalité;
- les propriétaires des entreprises sur le territoire de Victoriaville ainsi que leur famille immédiate;
- les joueurs des équipes élités.

(1570-2024, a. 3)

Les tarifs pour la location d’équipements événementiels ne s’appliquent pas si l’évènement respecte les critères établis par la Ville pour obtenir la gratuité.

Extrait du cadre de référence des organismes admis à la reconnaissance municipale, la tarification pour la location de plateaux applicable à l’annexe « Service du loisir, de la culture et du développement des communautés » est la suivante :

- organismes reconnus desservant les clientèles prioritaires établies par la Ville, soit la jeunesse, les aînés, les familles, les personnes en situation de handicap ainsi que les communautés culturelles : 0 % de la tarification en vigueur;
- organismes reconnus dont la clientèle est majoritairement adulte : 25 % de la tarification en vigueur.

(1598-2024, a. 4)

ARTICLE 2 – TARIFS

Les tarifs imposés pour les biens, les services ou les activités offerts par la Ville sont prévus aux annexes ci-jointes et font partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 3 – TAXES

Lorsqu’applicables, les taxes fédérales et provinciales s’ajoutent aux tarifs prévus aux annexes ci-jointes.

(1553-2023, a. 2)

/3...

ARTICLE 4 – INDEXATION

Les tarifs prescrits au présent règlement sont indexés au premier janvier de chaque année selon l'indice des prix à la consommation du Québec publié par Statistique Canada (données mensuelles non désaisonnalisées, ensemble) pour une année complète se terminant en juillet de l'année précédente. La majoration ne peut être plus élevée que 3 % ni moins élevée que 2 %. Les tarifs avant taxes sont arrondis au 0,10 \$ si le tarif est inférieur à 20 \$, au dollar si le tarif est entre 20 \$ et 1 000 \$ et au 10 \$ si le tarif est supérieur à 1 000 \$. Exception faite des tarifs des stationnements, des tarifs en lien avec les terrains de badminton et de pickleball intérieurs, des tarifs en lien avec le centre de location du réservoir Beaudet, des tarifs de Taxibus et du patinage libre qui sont arrondis au 0,25 \$ après taxes.

(1562-2024, a. 2; 1598-2024, a. 5; 1638-2025, a. 3)

L'indexation s'applique aux tarifs non arrondis. Toutefois, aucune indexation ni arrondissement n'est imposé aux tarifs qui sont établis par une loi, un organisme externe ou une entente, si l'indexation a pour effet d'augmenter le tarif à une valeur plus élevée que celles permises dans ces documents. Aucune indexation n'est imposée au tarif de demande de révision d'évaluation au premier janvier de l'année suivant le dépôt du rôle d'évaluation.

(1553-2023, a. 2; 1611-2025, a. 2)

ARTICLE 5 – ENTENTE PARTICULIÈRE

Sauf lorsque autrement stipulé dans une entente particulière, laquelle a préséance sur les dispositions du présent règlement, la Ville établit que tout ou partie de ses biens, de ses services ou de ses activités sont financés au moyen d'un mode de tarification.

ARTICLE 6 – INTÉRÊT

Les tarifs prévus aux annexes portent intérêts après 30 jours de la date à laquelle le tarif est dû au taux annuel de 15 % et ces intérêts sont assimilés au tarif aux fins de perception.

ARTICLE 7 – PERCEPTION

Dans tous les cas où la somme due à la Ville est liée à un immeuble et que le débiteur est le propriétaire de cet immeuble, le tarif est assimilé à une taxe foncière et pourra être perçu comme tel.

Dans tous les autres cas, la Ville pourra percevoir toute somme due en vertu du présent règlement en s'adressant à la cour municipale ou par tout autre moyen prévu par la loi.

/4...

ARTICLE 8 – ANNEXES

Le présent règlement comprend les annexes ci-après énumérées :

- Annexe 1 : Service de la gestion du territoire
- Annexe 2 : Service des technologies de l'information
- Annexe 3 : Service du loisir, de la culture et du développement des communautés
- Annexe 4 : Service des finances
- Annexe 5 : Service de sécurité incendie
- Annexe 6 : Service juridique
- Annexe 7 : Service des travaux publics
- Annexe 8 : Service des infrastructures

(1553-2023, a. 2; 1562-2024, a. 3)

ARTICLE 9 – PRÉSÉANCE

En cas de disparité avec des tarifs prévus dans d'autres règlements de la Ville, les tarifs apparaissant aux annexes ci-jointes ont préséance sur tout autre tarif.

ARTICLE 10 – LIMITATION

Le présent règlement n'est pas limitatif à toute autre compensation à laquelle pourrait prétendre avoir droit la Ville de Victoriaville.

ARTICLE 11 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur suivant la loi.

VICTORIAVILLE, ce 6 juillet 2015

(Signé) Alain Rayes
ALAIN RAYES
Maire

(Signé) Yves Arcand
YVES ARCAND
Greffier

ANNEXE 1 - SERVICE DE LA GESTION DU TERRITOIRE

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
Permis de lotissement		54,00 \$	par lot
Permis de construction ⁽¹⁾	Fondation pour habitation unifamiliale	107,00 \$	
	Construction d'habitation unifamiliale	539,00 \$	
	Construction d'habitation de 2 logements et plus, construction d'une habitation collective, construction d'un bâtiment à usages multiples comprenant l'ajout d'au moins 2 logements et permis de fondation pour ces types de construction	54,00 \$	par permis
		1,30 \$	par tranche de 1 000 \$ de la valeur des travaux au-dessus de 10 000 \$
	Modification ou agrandissement d'une habitation comprenant l'ajout de logement ou d'un bâtiment à usages multiples et permis de fondation pour ces constructions	54,00 \$	par permis
		1,30 \$	par tranche de 1 000 \$ de la valeur des travaux au-dessus de 10 000 \$
	Construction, agrandissement, rénovation, réparation et transformation d'une habitation sans ajout de logement et permis de fondation pour ces constructions	54,00 \$	par permis
		2,30 \$	par tranche de 1 000 \$ de la valeur des travaux au-dessus de 10 000 \$
	Construction accessoire à l'usage d'habitation	54,00 \$	par permis
		2,30 \$	par tranche de 1 000 \$ de la valeur des travaux au-dessus de 10 000 \$
	Construction, agrandissement, rénovation, réparation et transformation d'une construction autre que l'usage d'habitation ET ajout d'un maximum de 1 logement dans un bâtiment d'usages multiples et permis de fondation pour ces constructions	54,00 \$	par permis
		2,30 \$	par tranche de 1 000 \$ de la valeur des travaux au-dessus de 10 000 \$
Certificats d'autorisation ⁽¹⁾	Usage temporaire	22,00 \$	
	Démolition	54,00 \$	pour une construction principale
		- \$	Gratuit pour une construction accessoire
	Déplacement d'une construction	108,00 \$	Construction principale
		22,00 \$	Construction accessoire
	Affichage	54,00 \$	
		3,20 \$	du mètre carré de superficie d'affichage
	Aménagement de terrain	54,00 \$	
	Installation septique	108,00 \$	
	Prélèvement des eaux	108,00 \$	
	Abattage et éêtage d'arbres	- \$	Gratuit
	Abattage d'un arbre pour des motifs esthétiques ⁽³⁾	539,00 \$	
Renouvellement de permis et de certificats		32,00 \$	

ANNEXE 1 - SERVICE DE LA GESTION DU TERRITOIRE

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
Demande de démolition d'un bâtiment patrimonial qui doit passer par le comité de démolition		431,00 \$	Règlement no. 1376-2020
Demande ayant trait aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)		2 090,00 \$	1268-2019
Demande de modification réglementaire		2 090,00 \$	
Demande d'usage conditionnel		1 360,00 \$	1269-2019
Demande de PIIA		- \$	Gratuit
Demande de dérogation mineure		647,00 \$	1266-2019
		323,00 \$	Pour une demande dont l'objet vise une construction existante avant le 1er septembre 1987
Demande au Comité sur l'application du Code de construction aux bâtiments existants		54,00 \$	
Bac de recyclage		147,00 \$	
Bac de matières organiques		147,00 \$	
Vidange des installations septiques	Vidange complète systématique (en haute saison) ⁽²⁾	221,00 \$	
	Vidange sélective systématique (en haute saison) ⁽²⁾	182,00 \$	
	Vidange complète systématique d'une 2e fosse à une même adresse sur un même terrain (en haute saison) ⁽²⁾	138,00 \$	
	Vidange sélective systématique d'une 2e fosse à une même adresse sur un même terrain (en haute saison) ⁽²⁾	116,00 \$	
	Vidange complète ou sélective supplémentaire (en haute saison) ⁽²⁾	237,00 \$	
	Vidange complète ou sélective supplémentaire d'une 2e fosse à une même adresse sur un même terrain (en haute saison) ⁽²⁾	146,00 \$	
	Vidange complète ou sélective supplémentaire (en dehors de la haute saison) ⁽²⁾	278,00 \$	
	Vidange complète ou sélective supplémentaire d'une 2e fosse à une même adresse sur un même terrain (en dehors de la haute saison) ⁽²⁾	166,00 \$	
	Frais supplémentaires si la capacité de la fosse excède 5,8 mètres cubes (par mètre cube excédentaire)	37,00 \$	
	Frais supplémentaires si le tuyau doit être déployé de plus de 45 mètres	128,00 \$	
	Déplacement supplémentaire (si la fosse est inaccessible ou si les travaux préalables n'ont pas été effectués)	72,00 \$	

ANNEXE 1 - SERVICE DE LA GESTION DU TERRITOIRE

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
TRANSPORT			
Permis de stationnement pour travailleur mensuel		28,00 \$	
Permis de stationnement pour travailleur annuel		222,00 \$	
Permis de stationnement pour travailleur à tarif réduit mensuel		11,10 \$	Applicable pour les salariés dont le taux horaire est inférieur au salaire minimum + 2,50\$ sur présentation d'un talon de paie
Permis de stationnement pour travailleur à tarif réduit annuel		133,00 \$	Applicable pour les salariés dont le taux horaire est inférieur au salaire minimum + 2,50\$ sur présentation d'un talon de paie
Permis de stationnement pour résident annuel		173,00 \$	
Permis de stationnement pour résident mensuel		29,00 \$	
Permis de stationnement sur rues		54,00 \$	le premier permis seulement est gratuit
Demande de changement de véhicule enregistré au permis de stationnement		10,20 \$	par demande unique
Location case de stationnement	Pour accès au débarcadère	162,00 \$	
	Pour aménagement d'une terrasse	323,00 \$	
Taxibus	Prix par déplacement	- \$	gratuit pour les 5 ans et moins (accompagné d'un adulte)
		4,00 \$	par déplacement (6 à 17 ans)
		5,00 \$	par déplacement (18 à 64 ans)
		4,00 \$	par déplacement (65 ans et +)
		4,00 \$	par déplacement (Étudiants de 18 ans et plus (sur présentation de carte))
	Livret de coupons prépayés	40,00 \$	par livret de 10 déplacements (6 à 17 ans)
		50,00 \$	par livret de 10 déplacements (18 à 64 ans)
		40,00 \$	par livret de 10 déplacements (65 ans et +)
		40,00 \$	par livret de 10 déplacements (Étudiants de 18 ans et plus (sur présentation de carte))
	Laissez-passer mensuels	90,00 \$	par laissez-passer mensuel (6 à 17 ans)
		120,00 \$	par laissez-passer mensuel (18 à 64 ans)
		90,00 \$	par laissez-passer mensuel (65 ans et +)
		90,00 \$	par laissez-passer mensuel (Étudiants de 18 ans et plus (sur présentation de carte))

⁽¹⁾ Lorsque le permis est exigé uniquement parce qu'un PIIA est applicable, celui-ci est gratuit.

⁽²⁾ La haute saison s'étend à partir de la semaine débutant le premier lundi du mois de mai jusqu'au vendredi suivant le deuxième lundi du mois de novembre, inclusivement.

⁽³⁾ Autorisé en vertu de l'article 7.2.5 du Règlement de zonage en vigueur.

ANNEXE 2 - SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
Appel de service à l'intérieur des heures de bureau		78,00 \$	par heure
		0,50 \$	par km (frais de transport (même tarif que la Ville))
Appel de service en dehors des heures de bureau		105,00 \$	par heure
		0,50 \$	par km (frais de transport (même tarif que la Ville))
DIVISION DE LA GÉOMATIQUE			
Données en format vectoriel (lignes) ou matriciel (image)			
Extrait	Groupe primaire	- \$	Gratuit (site Web)
	Groupe réglementaire	- \$	Gratuit
	Groupe professionnel	86,00 \$	par demande
		54,00 \$	par kilomètre carré
	Groupe imagerie	86,00 \$	par demande
		216,00 \$	par kilomètre carré
Territoire de Victoriaville	Groupe primaire	- \$	Gratuit (site Web)
	Groupe réglementaire	- \$	Gratuit
	Groupe professionnel	1 020,00 \$	
	Groupe imagerie	2 690,00 \$	
Territoire de Victoriaville (Mise à jour annuelle)	Groupe primaire	- \$	Gratuit (site Web)
	Groupe réglementaire	- \$	Gratuit
	Groupe professionnel	485,00 \$	
	Groupe imagerie	- \$	N/A
Impression			
Vectorielle, sans ortho	11X17 et moins	2,70 \$	Gratuit 10 copies et moins
	18X24 (3 pi ²)	3,80 \$	
	24X36 (6 pi ²)	4,90 \$	
	36X48 (12 pi ²)	5,90 \$	

ANNEXE 2 - SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
Trame pleine ou avec ortho	11X17 et moins	3,80 \$	Gratuit 10 copies et moins
	18X24 (3 pi ²)	5,90 \$	
	24X36 (6 pi ²)	9,20 \$	
	36X48 (12 pi ²)	13,50 \$	
Préparation de plan ou autre document			
Fichier format pdf (main- d'œuvre)	Moins 15 min.	- \$	Gratuit
	15 min. et plus	86,00 \$	par heure
	Groupe OSBL	- \$	Gratuit

ANNEXE 3 - SERVICE DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
SALLES			
Agri-Sports (400, boulevard Jutras Est)	Salle Antonio-Tourigny (8 h à 0 h - capacité de 431)	199,00 \$	par jour, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		75,00 \$	pour 3 heures (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		151,00 \$	pour 3 heures (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		16,20 \$	par heure additionnelle, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
	Claude et Lise Pépin (8 h à 0 h - capacité de 152)	155,00 \$	par jour, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		54,00 \$	pour 3 heures (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		108,00 \$	pour 3 heures (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		16,20 \$	par heure additionnelle, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
Cégep de Victoriaville (475, rue Notre-Dame Est)	Cafétéria (capacité de 200)	124,00 \$	par jour, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
	Salles de classe	27,00 \$	pour 3 heures, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		10,80 \$	par heure additionnelle, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
	Salle de regroupement (capacité de 100)	172,00 \$	par jour, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
Club de l'Âge d'Or (2 rue Drouin)	Salles diverses (8 h à 23h - capacité de 10 à 70)	90,00 \$	par jour, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		43,00 \$	pour 3 heures, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		16,20 \$	par heure additionnelle, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
	Grande salle - Local 105 (8h à 23h - capacité de 200 à 350)	167,00 \$	par jour, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		81,00 \$	pour 3 heures, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		29,00 \$	par heure additionnelle, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
Arthabaska (8h à 0h - capacité de 52)		91,00 \$	par jour (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		102,00 \$	par jour (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		43,00 \$	pour 3 heures (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		75,00 \$	pour 3 heures (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		16,20 \$	par heure additionnelle, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		54,00 \$	après 1 h, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage

ANNEXE 3 - SERVICE DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
Colisée Desjardins de Victoriaville (400, boulevard Jutras Est)	Arthabaska-Ste-Victoire (8h à 0h - capacité de 90)	102,00 \$	par jour (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		155,00 \$	par jour (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		54,00 \$	pour 3 heures (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		108,00 \$	pour 3 heures (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		16,20 \$	par heure addtionnelle, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		54,00 \$	après 1 h, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
	Ste-Victoire (8h à 0h - capacité de 38)	91,00 \$	par jour (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		102,00 \$	par jour (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		43,00 \$	pour 3 heures (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		75,00 \$	pour 3 heures (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		16,20 \$	par heure addtionnelle, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		54,00 \$	après 1 h, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
	St-Christophe (8h à 0h - capacité de 38)	91,00 \$	par jour (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		102,00 \$	par jour (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		43,00 \$	pour 3 heures (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		75,00 \$	pour 3 heures (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		16,20 \$	par heure addtionnelle, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		54,00 \$	après 1 h, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
	St-Christophe-Victoriaville (8h à 0h capacité de 90)	102,00 \$	par jour (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		155,00 \$	par jour (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		54,00 \$	pour 3 heures (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		108,00 \$	pour 3 heures (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		16,20 \$	par heure addtionnelle, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		54,00 \$	après 1 h, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage

ANNEXE 3 - SERVICE DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
	Victoriaville (8h à 0h - capacité de 52)	91,00 \$	par jour (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		102,00 \$	par jour (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		43,00 \$	pour 3 heures (réunion), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		75,00 \$	pour 3 heures (réception), équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		16,20 \$	par heure addtionnelle, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
		54,00 \$	après 1 h, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
PLATEAUX LOCATIFS			
Agri-Sports (400, boulevard Jutras Est)		269,00 \$	par terrain par jour, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
Colisée Desjardins de Victoriaville (400, boulevard Jutras Est)		1 290,00 \$	par jour, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
Jean-Béliveau (474, boulevard Jutras Est)		647,00 \$	par jour, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
Surface béton du parc Terre-des-Jeunes (20, rue des Nations) - Surface multifonctionnelle		647,00 \$	par jour, équipement de base inclus (tables, chaises et vestiaire portatif), mais ne comprend pas les frais de montage/démontage
Cégep de Victoriaville - Grand Auditorium (475, rue Notre-Dame Est)		226,00 \$	par jour
Entrepôts	17, rue des Forges	108,00 \$	par an
	175, boul. Bois-Francs Sud	108,00 \$	par an
	Colisée Desjardins (hockey)	431,00 \$	par an
	Pavillon Jean-Béliveau (hockey)	108,00 \$	par an
Glissoires	Glissoires sans chambre à air du parc Terre-des-Jeunes	- \$	Pratique libre
	Glissoires sur chambre à air du parc Terre-des-Jeunes	20,00 \$	par heure, gratuit samedi et dimanche sur les heures d'ouverture
Gymnase		27,00 \$	par heure par plateau
Fête ta fête au PEPS (gymnase E)		86,00 \$	par fête
Patinoires extérieures		16,20 \$	par heure
Patinoire extérieure Parc Terre-des-Jeunes (20, rue des Nations) - Surface multifonctionnelle		133,00 \$	Octobre à avril de 7 h à 17h du lundi au vendredi
Patinoire extérieure Parc Terre-des-Jeunes (20, rue des Nations) - Surface multifonctionnelle		186,00 \$	Octobre à avril de 17 h à 23h du lundi au vendredi
Patinoire extérieure Parc Terre-des-Jeunes (20, rue des Nations) - Surface multifonctionnelle		186,00 \$	Octobre à avril le samedi et le dimanche

ANNEXE 3 - SERVICE DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
Patinoires intérieures	Jean-Béliveau	133,00 \$	Septembre à avril de 7 h à 17h du lundi au vendredi
		186,00 \$	Septembre à avril de 17 h à 23h du lundi au vendredi
		186,00 \$	Septembre à avril le samedi et le dimanche
	Complexe sportif Sani Marc	133,00 \$	Mai à août de 7h à 17h du lundi au vendredi
		133,00 \$	Mai à août de 17 h à 23h du lundi au vendredi
		133,00 \$	Mai à août le samedi et le dimanche
		133,00 \$	Septembre à avril de 7 h à 17h du lundi au vendredi
		186,00 \$	Septembre à avril de 17 h à 23h du lundi au vendredi
		186,00 \$	Septembre à avril le samedi et le dimanche
		186,00 \$	Septembre à avril le samedi et le dimanche
	Colisée Desjardins	133,00 \$	Septembre à avril de 7 h à 17h du lundi au vendredi
		186,00 \$	Septembre à avril de 17 h à 23h du lundi au vendredi
		186,00 \$	Septembre à avril le samedi et le dimanche
	Clarétain	133,00 \$	Septembre à avril de 7 h à 17h du lundi au vendredi
		186,00 \$	Septembre à avril de 17 h à 23h du lundi au vendredi
		186,00 \$	Septembre à avril le samedi et le dimanche
Complexe sportif Sani-Marc (701 rue de l'Acadie)	Patinage libre	1,96 \$	pour les adultes
		0,87 \$	pour les séniors (60 ans et plus), les enfants (17 ans et moins) et les étudiants (23 ans et moins)
	Hockey libre	4,70 \$	pour les 17 ans et plus
		2,80 \$	pour les 16 ans et moins
	Patine ta fête	77,00 \$	
Pavillons de parc		-	\$ Inclus avec la location lors d'évènement
Piscine extérieure et pataugeoires		65,00 \$	par heure (sauveteurs obligatoire, mais non-inclus)
SCÈNES EXTÉRIEURES			
Agora Place Ste-Victoire (20, rue de Bigarré)		269,00 \$	par jour
Scène Place Ste-Victoire (20, rue de Bigarré)		269,00 \$	par jour
Agora Boisé des Frères (841, boulevard Bois-Francs Sud)		269,00 \$	par jour
SITES D'ÉVÈNEMENTS EXTÉRIEURS			
Stationnement De Bigarré (Angle rues Perreault et De Bigarré)		256,00 \$	par jour par zone
Stationnement Colisée (400, boulevard Jutras Est)		256,00 \$	par jour
Stationnement Agri-Sports (400, boulevard Jutras Est)		256,00 \$	par jour par zone
Stationnement Saint-Louis (Angle rues Saint-Louis et Notre-Dame Ouest)		256,00 \$	par jour
Stationnement réservoir Beaudet (40, rue Garand)		256,00 \$	par jour
Parc Terre-des-Jeunes (20, rue des Nations)		256,00 \$	par jour (comprend l'accès au bâtiment de service)
Parc Terre-des-Jeunes (20, rue des Nations) - Surface multi-fonctionnelle		644,00 \$	Par jour (comprend l'accès au bâtiment de service)
Parc du Réservoir Beaudet (47, rue Garand)		256,00 \$	par jour
Boisé-des-Frères (Rue Poisson)		256,00 \$	par jour
Mont Arthabaska (100, chemin du Mont Arthabaska)		256,00 \$	par jour
Dépôt à neige (Rue St-Denis)		256,00 \$	par jour

ANNEXE 3 - SERVICE DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

DESCRIPTION	TARIFS 2026	REMARQUES
SURFACE DE BÉTON/ASPHALTE		
Parc Mgr-Grenier (45, rue des Bouleaux)	10,80 \$	par heure
Parc de l'Île (29, rue Pépin)	10,80 \$	par heure
Parc Catherine (5, rue Catherine)	10,80 \$	par heure
Parc des Goélands (919, rue des Pinsons)	10,80 \$	par heure
Parc Quesnel (129, rue du Curé-Larue)	10,80 \$	par heure
TERRAINS DE BADMINTON ET DE PICKLEBALL INTÉRIEURS		
Terrains de badminton et de pickleball intérieurs	6,52 \$	par heure, gratuit si accompagné d'un jeune de 17 ans et moins (fin de semaine et congés scolaires)
	0,87 \$	Location d'équipement: raquette/volant/balle pour les enfants
	1,96 \$	Location d'équipement: raquette/volant/balle pour les adultes
TERRAINS DE BALLE		
Pronovost (33, rue Pronovost)	31,00 \$	par heure de 8h à 23h
Amitié 1 (51, rue Dunant)	31,00 \$	par heure de 8h à 23h
Mgr-Milot 1 + 2 (25, rue Gagné)	31,00 \$	par heure de 8h à 23h
Des Forges (30, rue de l'Académie)	31,00 \$	par heure de 8h à 23h
Ste-Famille (8, rue Saint-Denis)	31,00 \$	par heure de 8h à 23h
De la Rivière - Stade Paul-Émile-Michel (660A, boulevard Bois-Francis Sud)	31,00 \$	par heure de 8h à 23h
Collège Clarétain (663 boulevard Gamache)	31,00 \$	par heure de 8h à 23h
École Notre-Dame-des-Bois-Francis (82, rue du Curé Suzor)	31,00 \$	par heure de 8h à 23h
STADE DE BASEBALL		
Stade de baseball Rémi-Deshaies (75, boulevard Labbé Sud)	65,00 \$	par heure de mai à octobre
TERRAINS DE FERS		
Des Forges (30, rue de l'Académie) - 16 allées	8,10 \$	par heure de 8h à 23h
TERRAINS DE PÉTANQUE		
Âge d'or (2, rue Drouin) - Capacité de 2	8,10 \$	par heure de 8h à 23h
Bellevue (18, rue Jeanne-Mance) - Capacité de 12	8,10 \$	par heure de 8h à 23h
Ste-Famille (8, rue Saint-Denis) - Capacité de 12	8,10 \$	par heure de 8h à 23h
Place Ste-Victoire (20, rue De Bigarré) - Capacité de 1	8,10 \$	par heure de 8h à 23h
Colonial (30, rue Arsène) - Capacité de 4	8,10 \$	par heure de 8h à 23h
TERRAINS DE SOCCER		
Amitié 1 et 2 (51, rue Dunant) - 2 terrains à 7 joueurs	31,00 \$	par heure de 8h à 23h
Bellevue 1 à 5 (18, rue Jeanne-Mance) - 5 terrains à 7 joueurs	31,00 \$	par heure de 8h à 23h
Mgr-Milot 1 et 2 - Terrain François Tardif (25, rue Gagné) - 1 terrain à 7 joueurs et 1 terrain à 11	31,00 \$	par heure de 8h à 23h
Cégep 2 (475, rue Notre-Dame Est) - 1 terrain à 11 joueurs	31,00 \$	par heure de la fin mai à la début août de 8h à 23h et pendant la période scolaire de 18h à 23h
CÉGEP Stade Yvon-Paré (surface synthétique) (475, rue Notre-Dame Est) - 1 terrain à 11 joueurs	88,00 \$	par heure de la fin mai à la début août de 8h à 23h et pendant la période scolaire de 18h à 23h
De l'Île (25, rue Pépin) - 1 terrain à 7 joueurs	31,00 \$	par heure de 8h à 23h
EQMBO 1 + 2 + 3 (765, rue Notre-Dame Est) - 3 terrain à 9 joueurs	31,00 \$	par heure de la fin mai à la début août de 8h à 23h et pendant la période scolaire de 18h à 23h

ANNEXE 3 - SERVICE DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

DESCRIPTION	TARIFS 2026	REMARQUES
Mgr-Grenier 1 + 2 (20, rue des Plaines) - 2 terrains à 7 joueurs	31,00 \$	par heure de la fin mai à la début août de 8h à 23h et pendant la période scolaire de 18h à 23h
Curé-Larue (129, rue du Curé-Larue) - 1 terrain à 9 joueurs	31,00 \$	par heure de la fin mai à la début août de 8h à 23h et pendant la période scolaire de 18h à 23h
Poly 2 (surface synthétique) (605, rue Notre-Dame Est) - 1 terrain à 11 joueurs	88,00 \$	par heure
École Notre-Dame-des-Bois-Francis (82, rue du Curé-Suzor) - 7 joueurs	31,00 \$	par heure
Complexe Multisport Promutuel (605, rue Notre-Dame Est) - 2 terrains à 7 joueurs ou 1 terrain à 9 joueurs	135,00 \$	par heure du 1 septembre au 30 avril (terrain complet)
	75,00 \$	par heure du 1 septembre au 30 avril (demi-terrain)
	81,00 \$	par heure du 1 mai au 31 août (terrain complet)
	49,00 \$	par heure du 1 mai au 31 août (demi-terrain)
	0,90 \$	Soccer libre - Jeunes (17 ans et moins), étudiants (17-23 ans) et aînés (60 ans et plus)
	1,90 \$	Soccer libre - 18 à 59 ans
JUDO		
Complexe Multisport Promutuel (605, rue Notre-Dame Est)	27,00 \$	par heure (personnel qualifié obligatoire non inclus)
TAEKWONDO		
Complexe Multisport Promutuel (605, rue Notre-Dame Est)	32,00 \$	par heure (personnel qualifié obligatoire non inclus)
BOXE		
Complexe Multisport Promutuel (605, rue Notre-Dame Est)	32,00 \$	par heure (personnel qualifié obligatoire non inclus)
GYMNASTIQUE		
Complexe Multisport Promutuel (605, rue Notre-Dame Est)	63,00 \$	par heure, sans les équipements de gymnastique
TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS		
Amitié (51, rue Dunant) - Capacité de 3	6,50 \$	par heure par terrain de 8h à 23h
Bellevue (18, rue Jeanne-Mance) - Capacité de 3	6,50 \$	par heure par terrain de 8h à 23h
Colonial (60, rue Arsène) - Capacité de 1	6,50 \$	par heure par terrain de 8h à 23h
Mgr-Milot (25, rue Gagné) - Capacité de 3	6,50 \$	par heure par terrain de 8h à 23h
De l'Île (29, rue Pépin) - Capacité de 3	6,50 \$	par heure par terrain de 8h à 23h
Ste-Famille (8, rue Saint-Denis) - Capacité de 3	6,50 \$	par heure par terrain de 8h à 23h
Terre-des-Jeunes (20, rue des Nations) - Capacité de 3	6,50 \$	par heure par terrain de 8h à 23h
Versailles (85, rue de Versailles) - Capacité de 3	6,50 \$	par heure par terrain de 8h à 23h
TERRAINS DE PICKLEBALL EXTÉRIEURS		
Mgr-Milot (25, rue Gagné) - Capacité de 1	6,50 \$	par heure par terrain
Ste-Famille (8, rue Saint-Denis) - Capacité de 2	6,50 \$	par heure par terrain
Parc Curé-Larue (129, rue du Curé-Larue) - 3 terrains lignés sur la patinoire	6,50 \$	par heure par terrain
Parc Terre-des-Jeunes (20, rue des Nations) - Surface multifonctionnelle	6,50 \$	par heure par terrain (de mai à octobre)
TERRAINS DE DEK HOCKEY		
Pavillon Agri-Sports (400, boulevard Jutras Est)	41,00 \$	par heure de octobre à mars

ANNEXE 3 - SERVICE DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
TERRAINS DE BASKETBALL EXTÉRIEURS			
Amitié (50, rue Dunant)		10,80 \$	par heure de mai à octobre
Colonial (60, rue Arsène)		10,80 \$	par heure de mai à octobre
Goélands (919, rue des Pinsons)		10,80 \$	par heure de mai à octobre
Parc Terre-des-Jeunes (20, rue des Nations) - Surface multifonctionnelle		10,80 \$	par heure par terrain (de mai à octobre)
TARIFICATION DE TOURNOIS/ÉVÈNEMENTS			
Pour tout contrat ayant plus de 31 h de réservation pour un même événement			20 % de rabais sur le total de la facture
CENTRE DE LOCATION DU RÉSERVOIR BEAUDET			
Pavillon du Réservoir-Beaudet (40, rue Garand) - Juin à septembre	7 casiers disponibles	- \$	espace et durée de rangement limités
	Cadenas	- \$	Gratuit
	Kayak simple incluant veste de sauvetage et accessoires	1,96 \$	pour 30 minutes
		3,70 \$	pour 1 heure
	Kayak double incluant veste de sauvetage et accessoires	3,70 \$	pour 30 minutes
		5,65 \$	pour 1 heure
	Kayak adapté avec roues amovibles et flotteurs (ne verse pas). Accompagnateur inclus. Lève-personne électrique disponible.	1,96 \$	pour 30 minutes
		3,70 \$	pour 1 heure
	Soucoupe flottante incluant veste de sauvetage et accessoires	1,96 \$	pour 30 minutes
		3,70 \$	pour 1 heure
	Vélo régulier incluant casque de vélo, Possibilité d'ajout de siège pour bébé Gratuit	- \$	Citoyens: 1 jour max. Touristes : 3 jours max.
	Chariot de transport	- \$	1 journée maximum
	Girafe pour vélo incluant casque de vélo	- \$	1 journée maximum
CENTRE DE LOCATION VÉLOGARE			
Vélogare du Grand Tronc (20, rue de Bigarré) - Mai à octobre	Vélo régulier incluant casque de vélo, Possibilité d'ajout de siège pour bébé	- \$	Citoyens: 1 jour max. Touristes: 3 jours max
	Cadenas	- \$	Gratuit
	Chariot de transport	- \$	1 journée maximum
	Girafe pour vélo incluant casque de vélo	- \$	1 journée maximum
	Tricycle d'adulte incluant casque de vélo	- \$	1 journée maximum
	Tricycle pour fauteuil roulant incluant casque de vélo	- \$	1 journée maximum
	Vélo à main incluant casque de vélo	- \$	1 journée maximum
	Vélo "Eztrainer" incluant casque de vélo	- \$	1 journée maximum
	Vélo tandem côte à côte incluant casque de vélo	- \$	1 journée maximum
	Vélo tandem régulier incluant casque de vélo	- \$	1 journée maximum

ANNEXE 3 - SERVICE DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
BIBLIOTHÈQUES			
Frais de retard		- \$	
Carte d'abonné		5,40 \$	Pour le remplacement d'une carte perdue ou mutilée
Photocopies	Format lettre (8½ – 11) - noir et blanc	0,10 \$	
	Format légal (8½ - 14) - noir et blanc	0,10 \$	
	Format Tabloïd (11-17) - noir et blanc	0,20 \$	
	Copies couleurs	0,80 \$	
Impression de documents	Format lettre (8½ – 11) - noir et blanc	0,10 \$	
	Format légal (8½ - 14) - noir et blanc	0,10 \$	
Prêt d'écouteur		1,90 \$	
Prête entre bibliothèques	Prêt intrant	- \$	Tout montant exigé par la bibliothèque prêteuse
	Prêt extrant	- \$	Gratuit
Document endommagé		- \$	Coût de remplacement (coût d'achat du document et autres coûts reliés à la préparation, à la plastification et à la reliure du document) + frais d'administration de 5\$ (non remboursable)
Document perdu		- \$	Coût de remplacement (coût d'achat du document et autres coûts reliés à la préparation, à la plastification et à la reliure du document) + frais d'administration de 5\$ (non remboursable)
Utilisation du numériseur		- \$	Maximum de 15 minutes d'utilisation par jour et par bibliothèque
Utilisation d'Internet, de bases de données ou de logiciels		- \$	Gratuit pour tous
TAXE DE NON-RÉSIDENT			
Inscription d'un non-résident à une activité, un cours ou un atelier (camp de sélection inclus)		431,00 \$	par saison ou par session en plus du coût d'inscription
Inscription d'un non-résident à un camp de jour, camp estival ou un camp de perfectionnement		431,00 \$	par période en plus du coût d'inscription
Achat d'une carte d'abonnement par un non-résident		431,00 \$	par abonnement en plus du coût de l'abonnement + frais d'administration de 5\$ (non remboursable)
Réservation d'un plateau ponctuel par un non-résident		- \$	en plus du coût de la réservation
Contrat de réservation fixe par un non-résident		- \$	en plus du coût du contrat
Coût d'entrée à une activité par un non-résident		- \$	en plus du coût d'entrée
RABAIS AVEC CARTE JEUNESSE			
Pavillon Agri-Sports - Badminton ou pickleball		2,17 \$	
Complexe Sportif Sani-Marc - hockey libre		2,17 \$	
TARIFS AVEC CARTE JEUNESSE			
Centre nautique au Réservoir Beaudet - location embarcation		1,10 \$	pour 30 minutes
		2,17 \$	pour 60 minutes
Complexe Sportif Sani-Marc - patinage libre		- \$	
Complexe Multisport Promutuel - soccer libre		- \$	

ANNEXE 3 - SERVICE DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

DESCRIPTION	TARIFS 2026	REMARQUES
ÉQUIPEMENTS ÉVÉNEMENTIELS		
Bar portatif en bois noir sur roulette	41,00 \$	
Bancs de parc	5,10 \$	
Barrière anti-émeute 8'	8,20 \$	
Barrière anti-émeute Événement en cours 8'	8,20 \$	
Blocs de béton (petits)	10,00 \$	
Cache-fils	10,20 \$	
Chaises en plastiques de couleurs	2,00 \$	
Chaises en plastiques noir	2,00 \$	
Cônes chandelles bleu	1,00 \$	
Cônes orange (petits)	1,00 \$	
Dossards de sécurité	5,10 \$	Lot de 10 dossards
Drapeaux et bâtons de signalisation	1,00 \$	
Escalier pour praticable 24"	5,10 \$	
Escalier pour praticable 36"	5,10 \$	
Escalier pour praticable 48"	5,10 \$	
Foyer	102,00 \$	
Gradin aluminium 4 rangées	102,00 \$	
Lutrin de la Ville	10,20 \$	
Panneau défense de stationner	1,00 \$	
Panneau défense de stationner personnes à mobilité réduite	1,00 \$	
Panneaux d'exposition troués	5,10 \$	
Panneaux d'exposition non-troués	5,10 \$	
Piquets à neige	1,00 \$	
Planteur de piquets	5,10 \$	
Poubelle à déchets (bleu)	3,10 \$	
Poubelle festive brune 240 litres	10,20 \$	
Poubelle festive noire 240 litres	10,20 \$	
Poubelle festive verte 240 litres	10,20 \$	
Poteaux de file d'attente	3,00 \$	
Panneau Arrêt stop main	1,00 \$	
Praticable 4' x 4' x 12' H	10,20 \$	
Praticable 4' x 4' x 24' H	10,20 \$	
Praticable 4' x 4' x 36" H	10,20 \$	
Praticable 4' x 4' x 48' H	10,20 \$	
Réfrigérateur	61,00 \$	
Table 3'x3'	6,10 \$	
Table 6'	7,20 \$	
Table 8'	7,20 \$	
Table à Pique-nique	30,00 \$	

ANNEXE 3 - SERVICE DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

DESCRIPTION	TARIFS 2026	REMARQUES
Tapis de caoutchouc noirs (légers)	5,10 \$	
Tapis noirs mobilité réduite (lourds)	20,00 \$	
Unité d'eau mobile (mai à oct.)	205,00 \$	
Vestiaire portatif cintres non fournis	10,20 \$	
Panneau électrique	100,00 \$	
Chaise en tissu	3,00 \$	Pour événement au Colisée seulement
Table ronde	7,00 \$	Pour événement au Colisée seulement
Chevalet	10,00 \$	
Chariot élévateur	60,00 \$	Par heure, conducteur inclus
Plancher événementiel (Colisée)	1 000,00 \$	Livraison non incluse
Rideau séparateur	75,00 \$	
Scène 8'x16'	50,00 \$	Pour évènement au Colisée seulement
Tente 10'x10'	30,00 \$	
Cabane/kiosque en bois	150,00 \$	Livraison incluse
Table bistro/table haute	7,00 \$	Livraison incluse
Tabourets	2,00 \$	Livraison incluse

ANNEXE 4 – SERVICE DES FINANCES

DESCRIPTION	TARIFS 2026	REMARQUES
Chèque retourné et prélèvement préautorisé sans provision	38,00 \$	
Service de consultation en ligne du rôle d'évaluation foncière et de taxation		Selon les tarifs du portail de données immobilières de PG Solutions
Confirmation écrite du solde des taxes	147,00 \$	CUBF 1, Catégorie résidentielle
	184,00 \$	CUBF 2 à 9, Autres catégories
Photocopie	1,10 \$	
Réimpression d'un compte de taxes	5,40 \$	Gratuit pour les nouveaux propriétaires
Demande de révision d'évaluation	81,00 \$	99 999 \$ et moins
	81,00 \$	Entre 100 000 \$ et 249 999 \$
	81,00 \$	Entre 250 000 \$ et 499 999 \$
	323,00 \$	Entre 500 000 \$ et 999 999 \$
	323,00 \$	Entre 1 000 000 \$ et 1 999 999 \$
	539,00 \$	Entre 2 000 000 \$ et 4 999 999 \$
	1 080,00 \$	5 000 000 \$ et plus

ANNEXE 5 - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
Autopompe		615,00 \$	1re heure (excluant l'opérateur)
		410,00 \$	Heure supplémentaire (excluant l'opérateur)
		205,00 \$	1/3 du coût (excluant l'opérateur)
Autopompe-citerne		768,00 \$	1re heure (excluant l'opérateur)
		512,00 \$	Heure supplémentaire (excluant l'opérateur)
		256,00 \$	1/3 du coût (excluant l'opérateur)
Véhicule d'élévation		1 332,00 \$	1re heure (excluant l'opérateur)
		888,00 \$	Heure supplémentaire (excluant l'opérateur)
		444,00 \$	1/3 du coût (excluant l'opérateur)
Véhicule d'élévation avec plate-forme		1 362,00 \$	1re heure (excluant l'opérateur)
		908,00 \$	Heure supplémentaire (excluant l'opérateur)
		454,00 \$	1/3 du coût (excluant l'opérateur)
Poste de commandement		591,00 \$	1re heure (excluant l'opérateur)
		394,00 \$	Heure supplémentaire (excluant l'opérateur)
		197,00 \$	1/3 du coût (excluant l'opérateur)
Désincarcération		429,00 \$	1re heure (excluant l'opérateur)
		286,00 \$	Heure supplémentaire (excluant l'opérateur)
		143,00 \$	1/3 du coût (excluant l'opérateur)
Traîneau / VTT	Hors MRC d'Arthabaska	640,00 \$	pour 3 heures (excluant l'opérateur)
		83,00 \$	par heure supplémentaire (excluant l'opérateur)
Zodiac		312,00 \$	1re heure (excluant l'opérateur)
		208,00 \$	Heure supplémentaire (excluant l'opérateur)
		104,00 \$	1/3 du coût (excluant l'opérateur)

ANNEXE 5 - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
Remorque feu d'herbe		348,00 \$	1re heure (excluant l'opérateur)
		232,00 \$	Heure supplémentaire (excluant l'opérateur)
		116,00 \$	1/3 du coût (excluant l'opérateur)
Remorque espace clos		2 304,00 \$	1re heure (excluant l'opérateur)
		1 536,00 \$	Heure supplémentaire (excluant l'opérateur)
		768,00 \$	1/3 du coût (excluant l'opérateur)
Pompe portative		108,00 \$	1re heure (incluant l'opérateur)
		72,00 \$	Heure supplémentaire (incluant l'opérateur)
		36,00 \$	1/3 du coût * (Incluant l'opérateur)
Détecteur de gaz		54,00 \$	1re heure (incluant l'opérateur)
		36,00 \$	Heure supplémentaire (incluant l'opérateur)
		18,00 \$	1/3 du coût * (Incluant l'opérateur)
Demande des assureurs pour obtenir un rapport d'intervention		19,00 \$	par rapport (indexé au 1er avril chaque année), gratuit pour les organismes publics ou gouvernementaux
Alarme incendie non fondée - 1er et 2ème déplacement		- \$	
Alarme incendie non fondée - 3ème et 4ème déplacement	Résidentiel (risque faible)	125,00 \$	
	Commercial (risque élevé)	200,00 \$	
	Industriel (risque très élevé)	250,00 \$	
Alarme incendie non fondée - 5ème et 6ème déplacement	Résidentiel (risque faible)	200,00 \$	
	Commercial (risque élevé)	300,00 \$	
	Industriel (risque très élevé)	400,00 \$	
Alarme incendie non fondée - déplacements supplémentaires	Résidentiel (risque faible)	300,00 \$	
	Commercial (risque élevé)	400,00 \$	
	Industriel (risque très élevé)	500,00 \$	
Lavage des habits de combat (bunker)		38,00 \$	par habit
Location de la machine à pression		108,00 \$	par jour
Location de salle de classe		108,00 \$	par jour
Réparation de tuyaux		38,00 \$	par tuyau (raccord et test inclus), selon convention en vigueur

ANNEXE 5 - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION			
Programme pompier 1	Section 1	Coûts réels + 10% de frais d'administration	
	Section 2		
	Section 3 et certification		
Programme pompier 2			
Programme Désincarcération			
Programme Opérateur d'autopompe			
Programme Opérateur de véhicule d'élévation			
Autosauvetage hors programme			
MDO (matières dangereuses opérations) hors programme			42 heures
			30 heures
Certification Pompier 1 seulement		356,00 \$	
Certification MDO seulement		313,00 \$	
Exercice au centre de simulation		254,00 \$	Tarif par candidat
Formation – Perfectionnement		87,00 \$	Tarif par candidat + frais du formateur
RCCI (recherche cause et circonstance incendie)			Tarif horaire de l'officier plus dépenses applicables (déplacement, repas, etc.)

* Lorsque le véhicule est annulé en route ou en arrivant sur les lieux d'une intervention, il est facturé à 1/3 du tarif horaire incluant l'opérateur du véhicule pour la période visée. Le personnel est payé pour le minimum d'heures selon les dispositions des ententes ou conventions en vigueur pour chaque municipalité.

Note:

Tous les tarifs des programmes du Centre régional de formation sont soumis selon la convention collective en vigueur.

Lorsque le véhicule est annulé avant le départ de la caserne, aucune tarification pour le véhicule n'est applicable. Le personnel est payé pour le minimum d'heures selon les dispositions des ententes ou conventions en vigueur pour chaque municipalité.

Les véhicules sont facturés du début de l'appel requérant le véhicule et jusqu'au moment où il quitte le lieu de l'intervention. La tarification inclut l'opérateur du véhicule pour le temps mentionné. Le temps du personnel excédentaire est facturé jusqu'à la remise normale du véhicule en fonction.

ANNEXE 6 - SERVICE JURIDIQUE

DESCRIPTION	TARIFS 2026	REMARQUES
Mise en demeure ou avis par poste certifiée	21,00 \$	
Mise en demeure ou avis par huissier de justice		Coût réel (selon le tarif des honoraires du huissier de justice)
Copie des plans de bâtiments		Coût réel
Frais de levée de sanction pour une autre cour	15,00 \$	
Constats Express - frais administratifs	6,00 \$	par transaction pour un paiement complet
	3,00 \$	par transaction pour un paiement partiel
Chèque retourné et prélèvement préautorisé sans provision (cour municipale)	36,00 \$	

ANNEXE 7 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

DESCRIPTION	TARIFS 2026	REMARQUES
Main-d'œuvre - Opérateur	54,00 \$	Taux régulier
	81,00 \$	Taux 150%
	108,00 \$	Taux 200%
Main-d'œuvre - Journalier	49,00 \$	Taux régulier
	72,00 \$	Taux 150%
	96,00 \$	Taux 200%
Main-d'œuvre - Contremaître	70,00 \$	Taux régulier
	104,00 \$	Taux 150%
	139,00 \$	Taux 200%
Balai aspirateur	156,00 \$	
Balai de rue sur chargeur	129,00 \$	
Balai mécanique manuel	5,40 \$	
Bombardier	54,00 \$	
Caméra (camion)	54,00 \$	
Camion 2 essieux (6 roues)	38,00 \$	
Camion 3 essieux (10 roues)	54,00 \$	
Camion (épandeur abrasif)	81,00 \$	
Camion (vide-puisard) siphon	146,00 \$	
Camion à grue articulée (<i>boom truck</i>)	70,00 \$	
Camion combiné (tank à eau)	162,00 \$	
Camion de service (égout, aqueduc, signalisation)	54,00 \$	
Camionnette	22,00 \$	
Chargeur sur roues	108,00 \$	
Chariot élévateur	27,00 \$	
Compresseur	54,00 \$	
Détecteur de fuites (camion)	54,00 \$	
Équipement chloration (camion)	54,00 \$	
Laveuse à pression (camion)	54,00 \$	
Localisateur de conduite (camion)	54,00 \$	
Machine peinture	22,00 \$	
Mini pelle sur chenille	65,00 \$	
Nacelle, remorque et camion	54,00 \$	

ANNEXE 7 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
Niveleuse (<i>grader</i>)		135,00 \$	
Pelle sur roues		135,00 \$	
Pelle + marteau hydraulique		189,00 \$	
Pompe à boue 4"		27,00 \$	
Pompe à eau 2"		22,00 \$	
Rétrocaveuse (pépine)		81,00 \$	
Rouleau compacteur		43,00 \$	
Souffleuse et chargeuse		269,00 \$	
Tracteur (tondeuse)		10,80 \$	
Perçage d'aqueduc Diamètre :	20 mm (3/4 ")	27,00 \$	Plus main-d'œuvre et équipement
	25 mm (1")	27,00 \$	Plus main-d'œuvre et équipement
	38 mm (1 1/2")	32,00 \$	Plus main-d'œuvre et équipement
	50 mm (2")	38,00 \$	Plus main-d'œuvre et équipement
	150 mm (6")	108,00 \$	Plus main-d'œuvre et équipement
	200 mm (8")	135,00 \$	Plus main-d'œuvre et équipement
Perçage d'égout Diamètre :	100 mm (4")	38,00 \$	Plus main-d'œuvre et équipement
	150 mm (6")	49,00 \$	Plus main-d'œuvre et équipement
	200 mm (8")	59,00 \$	Plus main-d'œuvre et équipement
	250 mm (10")	70,00 \$	Plus main-d'œuvre et équipement
Frais de transport (camionnette)		0,50 \$	Plus main-d'œuvre
Dépôt à neige (2 \$/m3)	Camion 2 essieux 6 roues (10 m ³ et moins)	20,00 \$	par voyage
	Camion 3 essieux 10 roues (11 à 15 m ³)	30,00 \$	par voyage
	Camion 4 essieux 12 roues (16 à 20 m3)	40,00 \$	par voyage
	Semi-remorque (20 à 25 m ³)	50,00 \$	par voyage
Tourbe		0,40 \$	par pied carré (fournitures seulement)
Ouverture d'entrée d'eau		36,00 \$	En temps régulier
		54,00 \$	En temps supplémentaire
Fermeture d'entrée d'eau		36,00 \$	En temps régulier
		54,00 \$	En temps supplémentaire
Localisation d'entrée d'eau		36,00 \$	

ANNEXE 7 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

DESCRIPTION		TARIFS 2026	REMARQUES
Branchements de services	Zone industrielle	8 180,00 \$	*Si traverse emprise du MTQ : coût réel + 5 % d'administration
	Zone commerciale	4 090,00 \$	*Si travaux du 15 novembre au 1er mai coût supplémentaire pour gel et asphalte
	Zone résidentielle	4 090,00 \$	*Si travaux effectués par un entrepreneur: coût réel + 10% d'administration
Asphalte		102,00 \$	par tonne métrique (plus transport, préparation et mise en place)
Asphalte - intervention mécanique		159,00 \$	par tonne métrique (plus transport, préparation et mise en place)
Asphalte tiède		126,00 \$	par tonne métrique (plus transport, préparation et mise en place)
Bris aux lampadaires de rue ou feux circulation		113,00 \$	par heure électricien (plus pièces)
Prêt de barricades		- \$	Pas de prêt ou gratuit aux organismes
Prêt de signalisation		- \$	Pas de prêt ou gratuit aux organismes
Réfection d'une section de bordure à la demande du propriétaire		135,00 \$	par ml
Réfection de trottoir à la demande du propriétaire	moins de 10 ml	323,00 \$	par ml
	10 ml et plus	296,00 \$	par ml
Sciage de béton ou d'asphalte sans armature		10,80 \$	par mètre linéaire
Sciage de bordure de béton		86,00 \$	par ml, minimum de 500\$
Frais d'ouverture ou de fermeture d'une borne-fontaine		209,00 \$	Interdit sauf pour essai débit/pression
Nettoyage d'un branchement d'aqueduc par pression		- \$	Plombier avec propriétaire
Terre végétale		27,00 \$	par mètre cube
		189,00 \$	par voyage
Béton-ciment		253,00 \$	par mètre cube (plus préparation et mise en place)
Sable		6,50 \$	par tonne
		16,40 \$	par tonne / avec transport
Criblure (0-¼")		15,90 \$	par tonne
		22,00 \$	par tonne / avec transport
Abrasif		23,00 \$	par tonne
		36,00 \$	par tonne / avec transport
Pierre nette (¾")		20,00 \$	par tonne
		27,00 \$	par tonne / avec transport
Pierre (2-4")		19,90 \$	par tonne
		26,00 \$	par tonne / avec transport
Pierre (4-8")		19,90 \$	par tonne
		26,00 \$	par tonne / avec transport

ANNEXE 7 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

DESCRIPTION	TARIFS 2026	REMARQUES
Pierre dynamitée	14,80 \$	par tonne
	21,00 \$	par tonne / avec transport
Pierre classe A (0-¾")	18,10 \$	par tonne
	24,00 \$	par tonne / avec transport
Pierre classe A (0-2¼")	17,20 \$	par tonne
	23,00 \$	par tonne / avec transport
Pierre classe B (0-¾")	16,40 \$	par tonne
	23,00 \$	par tonne / avec transport
Vérification ou déblocage de raccordement d'égout	- \$	Plombier avec propriétaire
Stationnement sur rue	0,87 \$	Dans le cas de la tarification
Stationnement public	0,87 \$	par heure, tarification maximale de 7,17 \$ la journée
Remorquage de véhicule	22,00 \$	Plus coût réel
Recherche de boîtier de service non protégé lors de la construction	135,00 \$	Plus machinerie
Remplacement de boîtier de service suite à des travaux	81,00 \$	Plus main-d'œuvre et machinerie
Compteur 5/8" x 3/4" M 25	276,00 \$	Prix unitaire
Compteur 3/4" x 3/4" M 35	322,00 \$	Prix unitaire
Compteur 1" M 55	455,00 \$	Prix unitaire
Compteur 1 1/2" M 120	1 050,00 \$	Prix unitaire
Compteur 2" M 170	1 410,00 \$	Prix unitaire
Compteur 3" M 2000	4 870,00 \$	Prix unitaire
Compteur 4" M 2000	5 090,00 \$	Prix unitaire
Compteur 6" M 2000	5 740,00 \$	Prix unitaire
Connecteur mâle et antenne itron/rocket	184,00 \$	Prix unitaire
Antenne carrée	153,00 \$	Prix unitaire
Borne de recharge (2x) (niveau 2)	0,87 \$	par heure

ANNEXE 8 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

DESCRIPTION	TARIFS 2026	REMARQUES
Voyage d'eau potable	1,00 \$	par mètre cube
	51,00 \$	par voyage